REPUBLIQUE TOGOLAISE

Agence Togolaise de Presse

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

12 novembre 2026

EDUCATION :

LE PATEB LANCE POUR AMELIORER LES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX AU TOGO



Officiels et Participants

Lomé, 12 nov. (ATOP) - Le ministre de l'Education nationale, Mama Omorou, a lancé, le jeudi 12 novembre à Lomé, les activités du Programme d'appui à la transformation de l'éducation de base (PATEB).

Le PATEB est initié par le gouvernement togolais, avec l'appui du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) et de l'Agence française de développement (AFD). Il s'inscrit dans la politique nationale de transformation du système éducatif. D'une durée de quatre ans, ce programme ambitionne de faire de l'éducation de base un véritable levier du développement national, en mettant l'accent sur la qualité des enseignements, l'équité et la réussite scolaire de tous les enfants.

Le programme repose sur trois axes majeurs, notamment la promotion d'un environnement scolaire attractif, inclusif et favorable aux apprentissages, le renforcement de l'accompagnement pédagogique des enseignants ainsi que l'amélioration des conditions d'apprentissage. Il entend également faire de la lutte contre les inégalités et de la promotion du genre des réalités concrètes au sein du système éducatif. Une attention particulière sera accordée à l'encadrement des enseignants.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE ----------2-3
NOUVELLES DES PREFECTURES ---------- 3-13
INTERVIEW----------13-15
NOUVELLE DE L'ETRANGER ----------15-16
SPORTS ----------16-19

Pour garantir une mise en œuvre efficace du PATEB, le gouvernement a opté pour son adossement à un Compte d'affectation spéciale (CAS). Ce mécanisme vise à assurer une meilleure mobilisation et une gestion rigoureuse des ressources financières, afin de les orienter vers les besoins prioritaires des écoles, des enseignants et des apprenants.



Le ministre lors de son discours

« Le PATEB n'est pas un programme de plus, c'est le bras opérationnel de notre réforme la plus prioritaire : l'amélioration des apprentissages fondamentaux en début de scolarité, y compris le préscolaire. Nous avons fait le choix de la concentration plutôt que de la dispersion, le choix de la racine plutôt que de l'effeuillage, car c'est en début de scolarité que tout se joue. C'est là que se gagne ou se perd la bataille de l'équité, de l'excellence et de la réussite pour tous », a souligné le ministre Omorou. Le ministre a également insisté sur la nécessité d'une gouvernance rigoureuse, d'une bonne gestion budgétaire et d'une obligation de résultats. Il a présenté le compte d'affectation spéciale comme un outil essentiel de transparence et d'efficacité dans l'utilisation des ressources. « Le CAS n'est pas un simple mécanisme budgétaire, c'est un acte de gouvernance, c'est la preuve que l'Etat met son argent là où il met ses priorités. C'est la garantie que les ressources iront là où elles doivent aller : vers l'enfant, vers la classe, vers l'apprentissage », a-t-il affirmé.

Le directeur de l'AFD au Togo, Benjamin Neumann, a rappelé que le PATEB constitue avant tout une ambition portée par le Togo. Il a salué le travail préparatoire réalisé depuis septembre 2023 par le gouvernement, en collaboration avec les partenaires du groupe local et les acteurs du secteur de l'éducation. Il a par ailleurs précisé que l'AFD accompagnera le ministère de l'Education nationale tout au long de la mise en œuvre du programme.

La représentante résidente de l'UNICEF au Togo, Dr Erinna Corinne Dia, a pris part à cette cérémonie de lancement. ATOP/MD/BA

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

ECHOS DE LA CAPITALE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

LES ETUDIANTS TOGOLAIS, MALIENS ET MALGACHES INFORMES DES POSSIBILITES D'ETUDES EN RUSSIE

Lomé, 12 nov. (ATOP) - Les possibilités d'admission à l'Université d'État de Saint-Pétersbourg, en Russie, ont été présentées aux étudiants togolais, maliens et malgaches, au cours d'une rencontre en visioconférence organisée le mercredi 11 novembre.

La session a été organisée par l'Association alternative russo-togolaise (ART). Elle a permis de présenter les conditions d'accès à cet établissement, les pièces à fournir pour les candidatures, ainsi que les différentes filières de formation proposées. Les échanges ont été conduits par André Belonogov, envoyé spécial à Lomé de l'agence «African Initiative ».

Les formations couvrent plusieurs domaines, notamment les sciences naturelles, l'ingénierie, les sciences humaines, l'économie et les sciences médico-biologiques. Les titulaires du baccalauréat peuvent postuler aux programmes de premier cycle, tandis que les étudiants inscrits en licence peuvent présenter leur candidature pour un master. Les candidats doivent également passer des tests appelés « olympiades ». La bourse accordée aux étudiants sélectionnés couvre uniquement les frais de scolarité, les autres dépenses restant à leur charge.

Ces olympiades sont organisées aussi bien en Russie que dans certains pays africains. « En Russie, elles sont soumises par le ministère, en collaboration avec les directions des universités. Elles permettent d'évaluer les connaissances des candidats et de leur attribuer des points supplémentaires pour leur admission dans des universités russes. Dans les pays africains, ces épreuves sont organisées pour identifier les meilleurs apprenants et leur donner la possibilité d'obtenir une bourse d'études », a expliqué M. Belonogov.



Des étudiants

La rencontre a également permis de présenter les démarches à suivre pour intégrer l'université et s'inscrire à l'année préparatoire. Les étudiants peuvent obtenir des informations en ligne, adresser directement leurs questions au bureau des admissions ou passer par l'ART, qui se chargera de les transmettre au comité d'admission de l'université. Les réponses aux différentes préoccupations seront publiées sur le site de l'association, afin de faciliter les démarches des candidats. ATOP/AR/AO



NOUVELLES DES PREFECTURES

ZIO :

LE MINISTRE TESSI S'ASSURE DU DEMARRAGE EFFECTIF DE LA RENTREE A L'ENAM ET A L'ENSF DE TSEVIE

Tsévié, 12 nov. (ATOP) – Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique, de la Couverture sanitaire universelle et des assurances, Jean-Marie Koffi Ewonoulé Tessi a visité, le jeudi 12 novembre, l'Ecole nationale des auxiliaires médicaux et des sages-femmes (ENAM-ENSF) de Tsévié pour s'assurer du démarrage effectif de la rentrée académique 2026-2027.

La visite du ministre lui a permis de remettre officiellement un nouveau bloc pédagogique et un minibus de 15 places à l'école. Le bloc pédagogique est entièrement équipé avec des commodités pour améliorer le cadre de formation. Il comprend une salle de réception, une salle d'informatique et de bibliothèque, des salles de conférence adaptées, des bureaux, des vestiaires, des blocs sanitaires, une salle de restauration, ainsi que des salles dédiées aux travaux pratiques équipées d'outils pédagogiques de simulation.

De plus, un minibus neuf de 15 places de marque Toyota Hiace, a été aussi remis à l'établissement afin de faciliter la logistique et d'assurer un suivi des étudiants lors de leurs stages pratiques sur le terrain.



Les étudiantes sages-femmes



Le ministre Tessi (micro) lors de son intervention

Pour cette rentrée académique qui a débuté, le lundi 9 novembre, l'école accueille un effectif de 201 Infirmiers diplômés d'état (IDE) dont 72 en première année, 61 en deuxième année 68 en troisième année. L'ENSF compte 137 sages-femmes dont 48 en première année, 45 en deuxième et 44 en troisième.

Cette descente sur le terrain a permis au ministre de s'enquérir des conditions de travail et de formation des étudiants. Le ministre a prodigué d'utiles conseils aux apprenants en insistant particulièrement sur l'accueil des patients. « Nos concitoyens sont de plus en plus exigeants sur les questions d'accueil et de prise en charge dans nos formations sanitaires. Même la personne vulnérable, même le nécessiteux qui rentre dans une formation sanitaire, indistinctement de sa catégorie sociale, on doit pouvoir s'en occuper », a dit le ministre. Il a rassuré les étudiants que le gouvernement, avec à sa tête, le Président du Conseil, Faure Gnassingbé est prêts et déterminé à les accompagner dans leur parcours afin qu'ils soient véritablement des soignants d'élites et compétents pour répondre aux préoccupations des patients.



Le ministre Tessi (à gauche) visite la salle informatique



Remise des clés du mini bus

Le ministre a exhorté la nouvelle génération de soignants à cultiver l'excellence, l'écoute et le respect absolu des patients, sans distinction de rang social.

Le directeur de l'ENSF de Tsévié, Prof. Djadou Koffi Edem a exprimé sa gratitude au gouvernement pour ces investissements majeurs qui constituent une immense source de motivation pour le corps professoral, le personnel administratif et les étudiants.

ATOP/AM/BBG/MD

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

KLOTO :

FIAWOFIA DOAGBODJI KODJO PREND LES RENES DE LA PREFECTURE

Kpalimé, 12 nov. (ATOP) - Le nouveau préfet de Kloto, Fiawofia Doagbodji Kodjo, a officiellement pris fonction, le mardi 10 novembre à Kpalimé, à l'issue de la cérémonie de passation de service avec son prédécesseur, Assan Koku Bertin.



Des autorités

Le gouverneur de la région des Plateaux, Dadja Maganawe a dirigé cette cérémonie marquée par la présentation et la signature des rapports d'activités, du procès-verbal ainsi que l'échange des documents officiels consacrant le transfert des charges.

Le gouverneur a rappelé au nouveau préfet les exigences de sa mission, notamment en matière de gouvernance de proximité et de renforcement de l'autorité de l'Etat. Il l'a invité à faire preuve de responsabilité, d'intégrité, de disponibilité et de rigueur dans la conduite des affaires de la préfecture. Le gouverneur a également insisté sur son engagement à préserver la paix, la sécurité et la cohésion sociale, tout en renforçant la collaboration avec les autorités locales et les forces vives.

Le nouveau préfet a exprimé sa reconnaissance au Président du Conseil pour la confiance placée en lui. Conscient de l'importance de sa mission, il s'est engagé à l'assumer avec loyauté, dévouement, impartialité et sens du devoir. Il a rassuré les autorités et les populations de Kloto de sa disponibilité à travailler dans un esprit d'écoute, de dialogue et de concertation avec toutes les couches socioprofessionnelles. Il a également sollicité leur accompagnement et collaboration pour promouvoir la paix, la sécurité, la cohésion sociale et le développement de la préfecture.



Le gouverneur entre les deux préfets



Le gouverneur (à gauche) remettant le document au nouveau préfet

La cérémonie s'est déroulée en présence des préfets de la région des Plateaux-Ouest, des autorités administratives, politiques et militaires, des gardiens des us et coutumes ainsi que de plusieurs personnalités de la préfecture. ATOP/KAT/MG/BV

---------- ----------

DJIMBONDJO BINTIENE LARE PREND LES RENES DE WAWA

Badou, 12 nov. (ATOP) – Le nouveau préfet de Wawa, Djimbondjo Bintiene Laré, a officiellement pris fonction, le mardi 10 novembre à Badou, à l'occasion d'une cérémonie solennelle de passation de charges.

Placée sous l'égide du gouverneur de la région des Plateaux, le général de brigade Dadja Maganawè, cette passation de charge s'est déroulée entre le nouveau préfet, Djimbondjo Bintiene Laré, et son successeur à M. Soménu Atsu Yinassè.

Le gouverneur Dadja Maganawé a rappelé la nature républicaine de cet événement. « Changer de main pour l'administration, ce n'est pas rompre le fil de l'histoire, mais c'est d'en tisser un nouveau chapitre avec la même rigueur et les mêmes ambitions renouvelées », a-t-il déclaré. Il a salué l'œuvre accomplie par le préfet sortant durant ses dix années passées à la tête de la circonscription.



Des autorités présentes



Echanges de documents entre le sortant (en tenue traditionnelle) et le nouveau

S'adressant au nouveau représentant de l'État, le général Dadja Maganawè l'a félicité pour sa nomination tout en lui rappelant les exigences inhérentes à sa charge, notamment la défense des intérêts nationaux, la rigueur du contrôle administratif et l'intangibilité du respect des lois républicaines et de l'ordre public.

Le préfet sortant, Somènu Atsu Yinassè, a exprimé sa profonde gratitude au Président du Conseil, Faure Gnassingbé, pour la confiance placée en sa personne durant cette décennie de magistrature préfectorale. Il a également remercié l'ensemble de ses collaborateurs ainsi que les chefs des services déconcentrés de l'État, dont l'accompagnement constant a garanti le succès de sa mission, tout en formulant le vœu d'une synergie identique auprès de son successeur.

Le nouveau préfet, Djimbondjo Bintiene Laré, a témoigné sa déférence au Président du Conseil pour sa nomination, marquant ainsi sa volonté indéfectible de s'inscrire dans la continuité tout en faisant face aux défis de l'heure. Il a solennellement promis de ne ménager aucun effort pour impulser un développement harmonieux et pérenne. M. Djimbondjo s'est engagé à privilégier une gouvernance de proximité fondée sur l'écoute, la concertation permanente et la mobilisation de toutes les forces vives locales autour des idéaux cardinaux de paix, de sécurité et d'unité.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles, les préfets de l'Ogou et de l'Akébou, des conseillers régionaux et municipaux, des maires, des autorités traditionnelles, ainsi que des forces de défense et de sécurité.
ATOP/PM/KKT/AJA

HAHO/108EME ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE LA 1ERE GUERRE MONDIALE :

DEPOTS DE GERBES AU MEMORIAL A WAHALA

Notsè, 12 nov. (ATOP) – Le 108ème anniversaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale a été commémoré le mercredi 11 novembre par des dépôts de gerbes au mémorial des illustres disparus à Wahala dans la commune Haho 4.

La cérémonie a connu la présence, entre autres, de l'ambassadeur du Ghana, Gorge Nfojol, des chargés d'affaires de l'ambassade d'Allemagne, Johannes Klotz, de l'attaché de la Centrafrique, lieutenant Yakende Emèlie Prisca et du chargé du secrétariat général et de communication Lawson- Domoloma André Lionel. Le chargé de mission de la Grande Bretagne, William Turner, ceux d'affaires de l'Union Européenne, Niccolò Maracchi et du Sénégal, Ciré Ba, et le maire adjoint de la commune Haho 4 ont assisté également à cet événement.

Après l'exécution des hymnes nationaux du Togo, de la Grande Bretagne et de la France, ces personnalités ont déposé des gerbes au mémorial de Walala en mémoire des africains et européens ayant sacrifié leurs vies pour la liberté et la justice.



L'ambassadeur Gorge Nfojol déposant la gerbe sur la tombe commune



Des tombes des illustres disparus

Le chargé d'affaires de l'ambassade de France, Frédéric Lopez a rendu hommage aux illustres disparus. Selon lui, le 11 novembre marque une commémoration nationale et internationale de la victoire de la paix, après l'armistice de 1918.

Pour le préfet de Haho, Colonel Gnakou Alowegnim, cette commémoration est un devoir de mémoire et un engagement collectif à la préservation de l'histoire commune. D'après lui, le mémorial de Wahala dans la commune Haho 4 rappelle un épisode douloureux de l'histoire marquée par la bataille de Rah en 1914 au cours de laquelle des soldats ont perdu la vie.

La commémoration a été aussi un cadre d'échange et d'appropriation de l'histoire par les élèves des lycées français, Cours lumière, British school et le lycée de Wahala. Ces derniers ont découvert les auteurs et récits des illustres disparus de la guerre de 1914. ATOP/YM/AR/BV

AUTONOMISATION DES FEMMES :

LA 2E EDITION DU FORUM DES FEMMES RURALES DES SAVANES LANCEE A DAPAONG

Dapaong, 12 nov. (ATOP) – La deuxième édition du Forum régional des femmes rurales entrepreneures des Savanes a été lancée, le mercredi 11 novembre à Dapaong.



M. Kégbéro lançant le forum



Les autorités

Cette rencontre de trois jours est initiée par l'Union féminine des Savanes (UNIFESA), avec l'appui technique et financier du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). L'objectif est de renforcer les capacités économiques des femmes rurales et promouvoir leur contribution à la résilience et à la durabilité des systèmes alimentaires. Ce forum vise, entre autres, à promouvoir l'entrepreneuriat féminin, à renforcer les compétences des femmes en matière de gestion des activités

économiques et à valoriser les produits locaux. Il offre également un cadre d'échanges d'expériences, de formations pratiques et de présentation des savoir-faire des femmes rurales de la région.



Visite des expositions



Des femmes expriment leur joie

Le forum sera marqué par des expositions des produits des coopératives féminines, des formations sur : « Hygiène et qualité des produits de transformation agricoles et maraichers », « L'entreprenariat : la personnalité de l'entrepreneur, l'étude de marché, l'étude technique et l'étude financière » et « La gestion administrative et financière d'une entreprise ». Des sujets relatifs à l'extrémisme violent et aux Violences basées sur le genre (VBG) sont également au menu de la rencontre.

Le secrétaire général du gouvernorat des Savanes, Kégbéro Latifou a salué l'engagement des femmes rurales dans la production agricole, la transformation et la cohésion sociale. Il a toutefois relevé les difficultés auxquelles elles restent confrontées, notamment l'accès limité aux terres, aux financements, aux équipements et aux formations, ainsi que le poids des charges domestiques et des violences. M. Kégbéro a invité les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités territoriales et le secteur privé à conjuguer leurs efforts pour apporter des appuis adaptés aux organisations féminines.

Le représentant de la représentante résidente du PNUD au Togo, M. Djaho Mandela a indiqué que cette initiative s'inscrit dans la dynamique de la Journée internationale de la femme rurale et vise à offrir aux femmes des opportunités concrètes de participation à la transformation économique de leurs territoires. Il a relevé que cet engagement rejoint les objectifs du Projet de renforcement des chaînes de valeurs agricoles inclusives et des systèmes alimentaires durables pour la cohésion sociale au Togo (PRESAVI), qui accompagne notamment la chaîne de valeur de la tomate dans la région des Savanes.

La coordinatrice de l'UNIFESA, Mme Minlékibe Kinansoa, Epse Koukpéré a insisté sur la nécessité de renforcer les connaissances des femmes en gestion financière, en calcul des coûts et en commercialisation afin d'améliorer la rentabilité de leurs activités.

Créée en 2006, l'UNIFESA regroupe aujourd'hui plus de 450 coopératives. Elle œuvre pour l'autonomisation économique des femmes, la promotion de l'équité genre et l'amélioration de leurs conditions de vie à travers la production agricole, la transformation, l'alphabétisation et la lutte contre les violences faites aux femmes. ATOP/JK/BA/BV

OGOU **:**

ATELIER D'ORIENTATION DE SOS VILLAGES D'ENFANTS SUR LE GATEKEEPING

Atakpamé, 12 nov. (ATOP) – Un atelier d'orientation des partenaires sur la prévention des mauvais placements (Gatekeeping) et les directives régissant la prise en charge alternative des enfants se tient les 12 et 13 novembre à Atakpamé.

Organisée par le programme Atakpamé de SOS Villages d'Enfants Togo, cette rencontre réunit les acteurs de la chaîne de protection de l'enfance, notamment les

services de l'Action sociale, la justice, les forces de l'ordre et de sécurité, les autorités traditionnelles ainsi que les leaders religieux.



Des acteurs de la société civile



M. Aglolou (au micro) ouvrant les travaux

L'objectif de cet atelier est d'orienter les partenaires sur les documents réglementant la prise en charge alternative et de dresser le bilan annuel des activités menées par l'organisation. Les travaux visent à renforcer la compréhension des participants sur le concept du Gatekeeping, à clarifier les critères d'éligibilité et le processus de gestion des cas, à présenter les résultats de prise en charge obtenus en 2025, et à recueillir des propositions pour améliorer la protection dans la région des Plateaux.

Au cours des assises, les échanges vont porter sur les politiques stratégiques telles que le « SOS Care Promise », les principes d'adéquation et de nécessité conformes aux Lignes directrices des Nations unies, ainsi que le mécanisme de référencement des enfants vulnérables. Les travaux en groupes et en plénière permettront également d'analyser les défis et difficultés rencontrés sur le terrain afin de formuler des recommandations opérationnelles.

Selon le bilan de l'année 2025 présenté aux partenaires, le programme Atakpamé a accompagné au total 130 enfants à travers ses quatre options de prise en charge. Il s'agit de 72 enfants accueillis dans les maisons de transit pour une sécurisation d'urgence, 40 enfants pris en charge au sein des familles SOS intégrées en communauté, 12 enfants placés dans des familles d'accueil civiles, et 6 jeunes accompagnés en habitat semi-encadré dans le cadre d'un processus d'autonomisation. L'organisation ambitionne d'optimiser la détection précoce des cas et la pertinence des référencements afin de garantir que chaque enfant orienté corresponde strictement à la cible du programme et bénéficie d'un accompagnement vers la réinsertion ou l'autonomie.

Le chef division alphabétisation et éducation non formelle à la direction régionale des Solidarités Plateaux, Aglolou Kofi, a rappelé l'importance de respecter les principes d'adéquation et de nécessité de la prise en charge, conformément aux normes internationales. Il a souligné qu'il est indispensable de renouveler les connaissances des partenaires en renforçant les capacités des différentes parties prenantes en vue d'améliorer les pratiques sur le terrain.



Des représentants des forces de l'ordre et de sécurité

M. Aaron Kagnala Bassanga, coordonnateur local de la prise en charge alternative de SOS Villages d'Enfants a insisté sur le rôle déterminant des partenaires dans le dispositif de protection. « Les partenaires détectent et identifient en première ligne les enfants en situation de vulnérabilité urgente, nous attendons d'eux une réaction proactive

et une même compréhension de la cible afin d'assurer une prise en charge de qualité », a-t-il indiqué. ATOP/KKT/MG/BV

DOUFELGOU:

LA COOP-CA NIAMTOUGOU ADOPTE LES NOUVEAUX TEXTES

Niamtougou, 12 nov. (ATOP) - Les membres de la Société coopérative avec conseil d'administration (Coop-CA) Niamtougou, affiliée au réseau de la Faîtière des unités coopératives d'épargne et de crédit du Togo (FUCEC-Togo), ont tenu le mercredi 11 novembre à Niamtougou, une assemblée générale extraordinaire couplée à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'administration (CA).



Coopérateurs et officiels



Les membres du CA

Cette assemblée a été une occasion d'adopter les nouveaux textes statutaires et réglementaires découlant de la loi du 24 mars 2026 portant réglementation du secteur de la microfinance au Togo. Cette réforme vise notamment à moderniser le secteur, à renforcer la gouvernance des institutions et à assurer une meilleure protection des usagers. Cette démarche vise à mettre les textes fondamentaux de la coopérative en conformité avec les nouvelles dispositions légales, tout en préservant les valeurs essentielles du modèle coopératif, fondé sur la solidarité, la responsabilité, la proximité et la participation démocratique. Elle ambitionne également de rendre les institutions plus performantes et résilientes, afin de mieux répondre aux attentes de leurs membres dans un environnement en constante évolution.

Au cours des travaux, les participants ont examiné et adopté plusieurs documents structurants pour le fonctionnement de leur institution. Il s'agit notamment des statuts et du règlement intérieur de la Coop-CA Niamtougou, de sa convention d'affiliation à la FUCEC-Togo ainsi que du règlement financier de la faîtière. Les différentes résolutions relatives à ces nouveaux textes ont également été adoptées.

Parmi les principales innovations introduites par la réforme figurent la composition du conseil d'administration, désormais constitué de sept membres, avec un président et un vice-président élus. La fonction d'administrateur, qui n'est plus bénévole, donne désormais droit à une indemnité horaire. La nouvelle réglementation consacre également l'appellation « coopérateur » ou « coopératrice » en remplacement du terme « membre », tandis que le réseau FUCEC-Togo adopte le statut de société coopérative avec conseil d'administration (Coop-CA). Les droits des coopérateurs sont par ailleurs renforcés à travers un mécanisme de recours à plusieurs niveaux en cas d'insatisfaction.

L'assemblée a également procédé à l'élection du bureau du conseil d'administration, conformément aux nouvelles dispositions. Ce bureau, composé de sept membres, est présidé par M. N'Yaba Woulana pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Le préfet de Doufelgou, colonel Aziaba Ayi Sessi, a indiqué que cette assemblée constitue une étape stratégique dans le processus de modernisation de la coopérative.

Selon lui, l'adoption des nouveaux textes et de la convention d'affiliation devrait contribuer au renforcement de la gouvernance et à l'accroissement de son impact économique et social. Il a exprimé sa gratitude au Président du Conseil pour sa vision et son engagement en faveur du développement économique et social du pays.

Le représentant du directeur général de la FUCEC-Togo, M. Patrice Lamboni, a souligné que cette réforme traduit la volonté des pouvoirs publics de renforcer la gouvernance, d'améliorer la solidité financière des institutions de microfinance, d'accroître l'efficacité de leur supervision et de garantir une meilleure protection des coopérateurs et des usagers. Il a ajouté que l'adoption de ces nouveaux textes permettra de consolider la transparence, d'améliorer le pilotage institutionnel et de renforcer les mécanismes de contrôle indispensables à une gestion saine et durable.

Le président du conseil d'administration, N'Yaba Woulana, a exprimé sa reconnaissance aux coopérateurs et coopératrices pour la confiance placée en lui. Il s'est engagé, avec l'accompagnement de l'ensemble des acteurs, à œuvrer durant son mandat pour renforcer davantage l'image et le rayonnement de la coopérative. ATOP/SG/TAL/BA

---------- ----------

KPELE:

LA COOPEC ENYO D'ADETA DEVIENT DESORMAIS UNE SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION

Adéta, 12 nov. (ATOP) - La Coopérative d'épargne et de crédit (COOPEC) Enyo d'Adéta a été transformée en Société coopérative (SCOOP) avec un conseil d'administration à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire, le mercredi 11 novembre à Adéta.



L'assistance



Table d'honneur

Cette transformation institutionnelle s'inscrit dans le cadre de l'adoption de la loi du 24 mars 2026 portant réglementation de la microfinance en République togolaise. Elle vise à mettre les textes fondamentaux en conformité avec les nouvelles dispositions légales tout en préservant l'essence même du modèle coopératif fondé sur la solidarité, la responsabilité, la proximité et la participation démocratique. Elle constitue également une opportunité stratégique pour consolider les acquis, renforcer la confiance des membres, préparer durablement l'avenir ainsi que pour répondre aux attentes des membres dans un environnement en constante mutation.

L'assemblée a, au cours des travaux, examiné et adopté des documents structurants pour la vie de l'institution notamment les statuts de la Société coopérative avec conseil d'administration, le règlement intérieur, la convention d'affiliation avec la FUCEC-Togo, et le règlement financier du réseau. Ces textes juridiques ne constituent pas de simples instruments administratifs mais aussi définissent le cadre de gouvernance, les responsabilités des organes dirigeants, les règles de gestion et les relations qui unissent la société au réseau FUCEC- Togo. Leur adoption permet de renforcer la transparence, d'améliorer l'efficacité du pilotage institutionnel et de consolider les mécanismes de contrôle indispensables à une gestion saine et pérenne.

Les travaux ont aussi permis d'élire les membres du conseil d'administration avec à leur tête M. Komi Agbeko pour un mandat de trois ans renouvelable une fois.

Le secrétaire général de la préfecture de Kpélé, Arimou Saboutou a invité les responsables et les membres à privilégier le dialogue constructif, la cohésion et la recherche permanente du consensus afin que les résolutions issues des travaux bénéficient d'une adhésion collective. Le représentant du directeur général de la FUCEC-Togo, M. Adokou Ayawlovi a remercié les autorités pour l'intérêt constant qu'ils portent au développement du secteur de la microfinance. ATOP/SKD/BA

-------- --------

OTI:

DE NOUVEAUX TEXTES REGISSANT LA MICROFINANCE « COOPEC LUMIERE MANGO » ADOPTES



Le nouveau bureau du CA

Mango, 12 nov. (ATOP) - Les coopérateurs de la COOPEC Lumière de Mango ont adopté les nouveaux textes régissant les institutions de microfinance dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et renouvelé les membres de leur Conseil d'administration, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, le mardi 10 novembre à Mango.

Cette rencontre est initiée avec l'appui de la Faîtière des unités coopératives d'épargne et de crédit du Togo (FUCEC-Togo). Elle vise à permettre aux coopérateurs de s'approprier les dispositions de la loi du 4 mars 2026 portant réglementation de la microfinance en République togolaise. Elle a également pour objectif d'adapter les instances dirigeantes et le fonctionnement de la coopérative aux nouvelles exigences légales, notamment celles relatives à la gouvernance et au capital social, désormais fixé à 10 millions de FCFA.

A l'issue du renouvellement, le nouveau Conseil d'administration, composé de six membres, est présidé par M. Baba Anas. Mme Tchédé Rachidatou en assure la vice-présidence. Au cours des travaux, le directeur de la COOPEC, Kombaté Balankemate, a présenté les modifications apportées à la convention d'affiliation au réseau FUCEC-Togo, ainsi que les innovations introduites dans les statuts et le règlement intérieur. Il a notamment insisté sur les sanctions prévues par la nouvelle loi en cas de mauvaise gestion ou de manquement des membres des organes dirigeants. Ces réformes dit-il, consacrent la transformation de la Coopec Lumière de Mango en Société coopérative avec Conseil d'administration (SCOOP-CA). Les nouvelles dispositions prévoient également la création de fonds d'investissement et la suppression du règlement des litiges par voie d'arbitrage.

Le représentant du directeur général de la FUCEC-Togo, M. Adobah Akouété Jacques, a souligné que cette réforme ouvre une nouvelle ère pour les institutions de microfinance. Elle traduit, selon lui, la volonté des pouvoirs publics de renforcer la gouvernance, la solidité financière et la contribution au développement économique. Il a invité les coopérateurs à s'approprier les nouvelles dispositions et à les vulgariser dans leurs communautés.

Le secrétaire général de la préfecture de l'Oti, N'Gbamou Koya, a rappelé le rôle des institutions de microfinance dans la promotion de l'inclusion financière et de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes. Il a estimé que cette réforme contribuera à une meilleure protection de l'épargne des adhérents et à une gestion plus efficace des

institutions. M. N'Gbamou a réaffirmé l'engagement des autorités locales à accompagner le réseau FUCEC-Togo dans la réalisation de ses objectifs.



L'assistance



M. Adobah (au micro) lors de son intervention

Le nouveau président, Baba Anas, a appelé les coopérateurs à privilégier la synergie d'action et à lui apporter leur soutien pour assurer une gestion efficace et promouvoir le rayonnement de la coopérative.

ATOP/TT/JK/BA

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

INTERVIEW

« LA PLAQUE DENTAIRE PEUT ABIMER LES DENTS ET LES GENCIVES SI ELLE N'EST PAS ELIMINEE » (DR ODETTE FAGBEGNON)



Dr Fagbégnon, chirurgienne-dentiste

La plaque dentaire se forme chaque jour sur les dents et peut, lorsqu'elle n'est pas correctement éliminée, favoriser les caries et les maladies des gencives. Pourtant, de nombreuses personnes négligent encore certaines habitudes essentielles à une bonne hygiène bucco-dentaire ou confondent la plaque dentaire avec le tartre. Comment se forme-t-elle ? Quels sont les risques liés à son accumulation et comment s'en débarrasser efficacement ? Dans cet entretien, Dr Odette Sikavi Fagbégnon, chirurgienne-dentiste, explique les mécanismes de formation de la plaque dentaire, ses conséquences sur la santé bucco-dentaire.

ATOP : Qu'est-ce que la plaque dentaire ?

Dr Odette Sikavi Fagbégnon : La plaque dentaire est aujourd'hui scientifiquement appelée biofilm dentaire. C'est un dépôt mou que l'on retrouve sur les dents et sur toutes les surfaces dures de la cavité buccale. Il s'agit d'une accumulation de micro-organismes provenant notamment de la salive, ainsi que de débris alimentaires présents dans la bouche.

Comment cette plaque se forme-t-elle chaque jour dans la bouche ?

Quelques heures après le brossage des dents, les bactéries présentes dans la salive, notamment les streptocoques, se mélangent aux protéines salivaires et se déposent progressivement sur les dents, couche après couche, pour former la plaque dentaire. Elle s'enrichit en microbes avec le temps. Si les dents sont brossées correctement, la plaque est éliminée. Dans le cas contraire, les microbes se multiplient et commencent à attaquer les dents et les gencives.

Quels sont les principaux facteurs qui favorisent son accumulation ?

Le premier facteur est la mauvaise hygiène bucco-dentaire, qui entraîne la multiplication des bactéries. Il y a également l'abus de sucreries, puisque les microbes se développent notamment grâce aux sucres présents dans l'alimentation. D'autres facteurs peuvent aggraver la situation, notamment les malpositions dentaires, le tabagisme et la respiration buccale...



Une consultation bucco-dentaire (Photo internet)

La plaque dentaire présente-t-elle des signes qui doivent nous alerter ?

Lorsqu'on passe la langue sur les dents et que l'on sent une couche, cela peut indiquer la présence de plaque dentaire. Il faut alors se brosser les dents afin de l'éliminer.

Quels sont les risques lorsque la plaque dentaire n'est pas éliminée ?

La plaque dentaire peut entraîner plusieurs problèmes. Il y a d'abord la carie dentaire, car les bactéries produisent des acides qui attaquent et détruisent progressivement les tissus durs des dents. Il y a ensuite la gingivite, qui est une inflammation des gencives provoquée par l'accumulation de plaque dentaire. Les complications de ces deux affections peuvent aboutir à la perte des dents. Dans certaines situations, des infections graves peuvent également survenir et entraîner des complications générales, voire mettre en danger la vie du patient.

La plaque dentaire et le tartre sont souvent confondus. Quelle est la différence ?

La plaque dentaire est un dépôt mou qui peut être éliminé par le brossage des dents. En revanche, le tartre est un dépôt dur qui ne disparaît pas avec le brossage. Il ne peut être retiré que par un détartrage réalisé dans un cabinet dentaire par un chirurgien-dentiste ou un autre professionnel dentaire qualifié. Mais il faut savoir que c'est la plaque dentaire qui se calcifie avec le temps pour donner le tartre.

Quelles sont les méthodes les plus efficaces pour éliminer la plaque dentaire ?

La principale méthode est le brossage des dents. Mais il faut bien choisir le matériel utilisé. On peut notamment utiliser une brosse à dents à poils souples et un dentifrice adapté à ses dents. Le bâtonnet frotte-dents, appelé en Ewé « alo », peut également être utilisé.

Il existe aussi des moyens complémentaires, comme le fil dentaire et les brossettes interdentaires, qui permettent de nettoyer les espaces entre les dents. Il faut toujours brosser les dents en orientant les mouvements de la gencive vers les dents, et non uniquement dans le sens horizontal, comme on en a souvent l'habitude.

Quels conseils donneriez-vous pour limiter l'accumulation de plaque au quotidien ?

Il faut se brosser les dents au moins deux fois par jour, le matin et le soir. Il ne faut surtout pas négliger le brossage du soir avant le coucher. Il est également important de consulter régulièrement un chirurgien-dentiste pour vérifier l'état des dents et des gencives et effectuer un détartrage lorsque cela est nécessaire. La fréquence dépend de l'état

bucco-dentaire de chaque personne et des recommandations du professionnel. Le détartrage est recommandé pour 2 fois dans l'année c'est-à-dire tous les 6 mois. Mais la fréquence peut être augmentée compte tenu de l'état bucco-dentaire. En effet, la plaque se dépose facilement sur le tartre, et l'accumulation des deux peut favoriser les maladies des gencives, la mobilité des dents et, à terme, leur perte.

Je profite de cette occasion pour dénoncer les faux cabinets dentaires qui effectuent des détartrages dans de mauvaises conditions. De telles pratiques peuvent exposer les patients à d'autres maladies et à des risques d'infection. Il faut donc choisir un véritable cabinet dentaire où les soins sont réalisés par un docteur en chirurgie dentaire ou un professionnel dentaire dûment qualifié.

Propos recueillis par Abel OZIH



NOUVELLES DE L'ETRANGER

LE MALI DEPLORE UN « REFOULEMENT NON CONCERTE » D'ORPAILLEURS ARRIVES DE GUINEE ET POURSUIT LEUR PRISE EN CHARGE

Bamako, (RFI) - Au Mali, les opérations de rapatriement et de prise en charge des quelque 160 000 orpailleurs arrivés de Guinée depuis le début du mois, d'après les chiffres officiels maliens, se poursuivent. Le Premier ministre de transition, le général Abdoulaye Maïga, a déploré le dimanche ç novembre, un « refoulement non concerté » de la part des autorités guinéennes.

Tout en déclarant s'interdire de commenter la décision de Conakry, par « respect de la souveraineté », le général Abdoulaye Maïga a déploré le fait que les autorités de Guinée n'avaient à aucun moment consulté Bamako. Or, « la concertation entre le Mali et la Guinée doit être permanente », a-t-il sobrement estimé, lors d'un déplacement à Kourémalé, point d'entrée des orpailleurs refoulés au Mali.

De son côté, le ministre burkinabè de la Sécurité, Mahamadou Sana, avait déjà désapprouvé la semaine précédente « une opération fort déplorable et regrettable » et affirmé que Ouagadougou n'avait pas été prévenue.

Pas de réaction de Conakry

La critique est mesurée, d'autres pays ayant subi des attaques plus violentes pour moins que cela. C'est que la Guinée est habituellement considérée par les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) comme une alliée. Le président de la Guinée, le général Mamadi Doumbouya, n'a rompu ni avec la France, ni avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), mais on se souvient que lors des sanctions économiques imposées par la Cédéao, en 2022, la Guinée était le seul pays à avoir gardé ses frontières ouvertes avec le Mali.

Les rapatriements se poursuivent

Sur le terrain, le rapatriement des orpailleurs qui ont afflué au Mali et qui continuent d'arriver, même si leur flux diminue, se poursuit : plusieurs dizaines de camions et de bus sont mobilisés, près de 15 000 personnes sont déjà reparties vers le Burkina Faso.

Des contacts sont en cours avec les représentations diplomatiques des autres pays d'origine des orpailleurs (Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, Bénin) « pour faciliter leur retour volontaire et coordonné », selon différents communiqués officiels maliens publiés ces dernières heures.

Sur le plan humanitaire, les orpailleurs cantonnés sur des sites à Kourémalé et près de Bamako sont dans une situation d'urgence : les autorités maliennes, avec le soutien de plusieurs agences onusiennes (OMS, Unicef, Ocha) et d'ONG nationales et internationales (Islamic Relief, CICR, AMSS, Croix rouge malienne, Fede), s'efforcent de leur fournir des soins, des médicaments, des tentes et des repas. RFI

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

SPORTS

HANDBALL/ PHASE FINALE DES CHAMPIONNATS NATIONAUX UNIVERSITAIRES :

L'UL DOMINE L'UK A L'OUVERTURE (21-10)

Lomé, 12 nov. (ATOP) - L'Université de Lomé (UL) a dominé celle de Kara (UK) sur le score de 21 buts à 10, lors du match d'ouverture de la phase finale des championnats nationaux universitaires, disputé le mercredi 11 novembre au stade omnisports de Lomé, sur le terrain de handball.



Le ministre Fofana s'adressant ...



...aux participants

Dès l'entame de la rencontre, les handballeurs de Lomé ont mis la pression sur leurs adversaires de l'Université de Kara, déterminés à prendre rapidement l'avantage. Mais les joueurs de l'UK ont résisté aux différentes tentatives de leurs adversaires. L'UL a finalement pris une légère avance avant la pause (8-5). De retour des vestiaires, les handballeurs de l'UL ont maintenu la pression grâce à des combinaisons rapides et des passes bien construites, suivies de tirs précis. Ils ont ainsi porté leur avance à 12-6, puis à 17-7, avant de s'imposer sur le score de 21 buts à 10. Le marquoir est resté inchangé jusqu'au coup de sifflet final.

Le ministre délégué chargé de la Jeunesse et des Sports, Fofana Abdul-Fahd, a souligné l'importance du sport dans la formation des étudiants. Il a rappelé qu'« une école qui ouvre ses portes au sport ouvre les portes de l'avenir à ses apprenants ». Selon lui, la pratique sportive permet aux jeunes de développer la discipline, le respect des règles et le dépassement de soi. Elle constitue ainsi un complément à la formation universitaire et contribue au renforcement des compétences et du capital humain, a-t-il ajouté.

Le ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Prof. Tchangbédji Gado, a réaffirmé le soutien du gouvernement aux initiatives qui contribuent à l'encadrement, à la formation et à la promotion de la jeunesse togolaise. Il a annoncé qu'à partir de l'édition 2027, tous les établissements publics et

privés agréés devront obligatoirement prendre part aux championnats. A cet effet, il a instruit le délégué aux sports de son ministère de prendre les dispositions nécessaires pour que chaque établissement communique le nom de son délégué aux sports.

L'ouverture de ces championnats s'est déroulée en présence du préfet du Golfe, Agbodan Kossivi.

ATOP/AR/AO

KLOTO 3 :

KEVUVU FC REÇOIT UN DON D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Kpalimé, 12 nov. (ATOP) – Le football club (FC) Kévuvu de Kuma Adamé a bénéficié, le mercredi 11 novembre 2026, d'un lot d'équipements sportifs offert par le président APOTO, Yao Sena, à travers le club français US Guentrange, dans le cadre d'une coopération sportive entre les deux formations.



Remise officielle des joyaux au président du club



Donateurs et bénéficiaires derrière les équipements

Ce don est composé notamment de jeux de maillots, de ballons, de survêtements, de chasubles et de plots. Il permettra notamment d'améliorer les conditions d'entraînement des joueurs et de contribuer à une meilleure organisation des activités du club.

Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de renaissance du club, engagée depuis juin 2026 par ses premiers responsables à travers une reprise en main sur les plans technique, financier et matériel. L'ambition est de faire de Kevuvu FC une équipe moderne, compétitive et tournée vers l'avenir, contribuant ainsi à l'épanouissement de la jeunesse en général et de la jeunesse sportive en particulier.

Ce geste marque également une nouvelle étape dans les relations entre Kevuvu FC et l'US Guentrange, un club évoluant à Thionville, dans le département de la Moselle, à l'est de la France. Les responsables des deux formations sont actuellement en pourparlers, en vue de la conclusion d'une convention destinée à formaliser leur partenariat et à définir les différents axes de leur coopération.

À travers cette ouverture, Kevuvu FC entend bénéficier d'expériences et de compétences extérieures susceptibles de contribuer à son développement sportif, notamment dans les domaines de la formation, de l'encadrement technique et de la promotion des jeunes talents.

Les responsables de Kevuvu FC ont exprimé leur profonde gratitude à l'US Guentrange et au président APOTO Yao Sena pour cette marque de confiance et leur engagement en faveur d'une coopération sportive Nord-Sud. Ils ont réaffirmé leur détermination à œuvrer pour être à la hauteur des exigences de ce partenariat et à faire bon usage des équipements reçus au profit des joueurs et de l'ensemble du club.

Ils ont également lancé un appel aux autres partenaires nationaux et internationaux à leur emboîter le pas, afin de soutenir cette dynamique de relance et de contribuer à offrir de meilleures perspectives aux jeunes footballeurs de Kuma Adame et de ses environs.

À travers cette initiative, Kevuvu FC réaffirme ainsi sa volonté de faire du sport, particulièrement du football, un véritable levier d'encadrement, de formation et d'épanouissement de la jeunesse. ATOP/KAT/AR

« UNE EQUIPE COMPACTE ET DISCIPLINEE » :

LE CAPITAINE DJENE DAKONAM FIXE LE CAP AVANT ALGERIE–TOGO

Lomé, (FTF) - À trois jours du déplacement à Tizi Ouzou, le capitaine des Éperviers, Djene Dakonam, s'est exprimé au sortir de la séance d'entraînement du mercredi 11 novembre en Tunisie. Objectif inchangé, discipline, gestion des efforts et leçons du revers face à la Zambie : Djene Dakonam fixe le cap avant la double confrontation face à l'Algérie.

« L'objectif n'a pas changé »

Le groupe est désormais au complet et le travail s'intensifie. Pour Djene Dakonam, la feuille de route est claire depuis le début de cette campagne des éliminatoires de la CAN TotalEnergies 2027.

« Nous sommes à notre troisième séance, je crois que l'effectif est complet. L'objectif n'a pas changé : c'est celui d'être qualifiés pour la Coupe d'Afrique des Nations 2027. Nous sommes très conscients de l'enjeu et nous allons tout faire pour faire un bon résultat ici en Algérie. »

Compacité et discipline face aux Fennecs

Face à une sélection algérienne réputée, le capitaine refuse de se laisser impressionner. Pour lui, la réponse se trouvera dans l'organisation collective et la rigueur.

« Le football, je le dis souvent, ça se passe sur le terrain. Avec une équipe compacte, une équipe disciplinée, je crois que nous allons faire face à cette équipe. »

Fidèle à son tempérament de compétiteur, le capitaine appelle ses coéquipiers à aborder la rencontre l'esprit libre :

« Il faut tout donner et ne pas se mettre de stress avant le match. C'est un match de football, on jouera à onze contre onze. Si on est disciplinés et qu'on essaie de minimiser les erreurs, de faire les efforts offensifs comme défensifs, je crois que franchement, nous allons tenir tête à cette équipe. » FTF

KEVIN DENKEY AVANT ALGERIE-TOGO :

« IL FAUT UNE EXTRA CONCENTRATION POUR DES MATCHS COMME ÇA »

Lomé, (FTF) - À trois jours du déplacement à Tizi Ouzou, Kevin Denkey s'est exprimé le mercredi 11 novembre en marge de la séance du matin à Tabarka, en Tunisie. L'attaquant des Éperviers reconnaît la valeur de l'Algérie, sans en faire un épouvantail. Il veut aller chercher des points là-bas.

Samedi 14 novembre, le Togo ouvre sa double confrontation face à l'Algérie, comptant pour les éliminatoires de la CAN 2027. Coup d'envoi à 19h00 GMT au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou. Kevin Denkey ne tourne pas autour du pot quand on lui parle de l'adversaire : « On sait que c'est une bonne équipe. On peut dire l'équipe la plus forte de notre groupe. »

Le constat posé, l'attaquant du FC Cincinnati passe à ce qui l'intéresse vraiment, la manière d'aborder ce rendez-vous. « Ici, le thème est de se concentrer à 100 %, voire plus, pour aller les challenger et faire un résultat là-bas. »

Défendre ensemble, frapper au bon moment

Pour Denkey, un match comme celui-là ne se prépare pas comme les autres. « Il faut une extra concentration pour des matchs comme ça », explique-t-il. Le plan qu'il décrit tient en peu de mots : « Il faut qu'on reste compact, solide défensivement, qu'on défende

tous ensemble. On aura des occasions, et c'est là qu'on pourra faire la différence et prendre des points. »

Venant d'un avant-centre, l'insistance sur le travail offensif dit beaucoup de l'état d'esprit du groupe. L'agressivité, la combativité et le mental font partie des thèmes travaillés chaque jour à l'entraînement depuis le début du stage.

Un style togolais, des repères tactiques

Le Togo ne compte pas se contenter de subir. « On a notre style de jeu à nous », insiste Denkey, qui salue le travail du staff et du nouveau sélectionneur Patrice Neveu. « Il nous donne les clés, il nous enseigne aussi tactiquement comment se déplacer avec le type de joueurs qu'on a. » L'idée, selon lui, est de tirer le meilleur de chaque profil présent dans le groupe.

« Le plus important, c'est de faire »

Évidemment, l'Algérie occupe les conversations à Tabarka. « On est tout le temps ensemble, on mange ensemble, on passe des moments ensemble, donc on en parle, on échange. On connaît aussi les joueurs d'en face. » Mais Kevin Denkey ramène vite la discussion sur le terrain : « Le plus important, c'est de faire. Ce n'est pas que parler. Il faut s'entraîner avec intensité et jouer comme on s'entraîne. »

Après Tizi Ouzou, les deux sélections se retrouveront le mardi 17 novembre à 16h00 GMT, cette fois au stade de Kégué, à Lomé. FTF

REPUBLIQUE TOGOLAISE
atop
Agence Togolaise de Presse
BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION
35, Rue des Médias – 2327 – Tél. (+228) 22-21-25-07/ 90-15-36-32
E-mail: contact@atop.tg// Facebook/Twitter: @atopTG
Site web: www.atop.tg
Directeur de publication
EYEBIYI Kokouvi Adéyêmi
Rédacteur en chef
KOLANI Yaya Assadou
Secrétaire de Rédaction
AMEKOUVO Akouétey
&
BARANDAO Konaka
Chef section Reportage
GOMEZ Kokoenè Ayaovi
Chef section Photographie
DJOKPE Koffi
Chef section des installations techniques
AGBESSI Komlavi

Copyright, ATOP. Tous droits réservés